

TOURNOI DU WATERLOO BADMINTON ASBL

● **Lieu:**

Salle A:

Hall Omnisports de Waterloo
Rue Théophile Delbar
1410 Waterloo

Salle B:

Hall Omnisport du Chenois
Chemin des postes 156
1410 Waterloo

● **Inscriptions :**

Via le site <http://lfbf.tournamentsoftware.com>

Ou via E-mail : tournois@woobad.be

- ❖ **Début des inscriptions :**
Mercredi 14 septembre 2016
- ❖ **Clôture des inscriptions :**
Vendredi 7 Octobre 2016 à 23h59

Responsable :

Alexis Degen
Rue Ma Campagne 10
1410 Waterloo
Tel : 0474/64.43.10
e-mail : tournois@woobad.be
Site Internet : www.woobad.be

Tournoi National 23 octobre 2016



**WATERLOO BADMINTON
ASBL**

Catégories

-10 (mini bad) ; -11 -13- 15

● **Tirage au sort:** *mercredi 12/10/16 à 20h05*

Hall du Chenois
Chemin des Postes 158
1410 Waterloo

● **Horaire:**

Dimanche 23 octobre, de 9h à 18h30

● **Paiement :**

7 – 14 Euros pour 1 – 2 disciplines
(à payer dans la salle)

L'inscription rend le paiement obligatoire même en cas de non- participation (sauf certificat médical) suivant ART. 112

● **Restauration :**

La restauration sera assurée sur place.

● **Juge-Arbitre :** Benoit HANOTEAU

● **Comité organisateur :**

Amaury Al Zaatiti, Alexis Degen, Emilie Dufermont, Benoit Hanoteau (JA), Alexandre Rochefort, Marc Wilms, Amandine Desmet.

● **Responsable Anti-Dopage :**

Amandine Desmet

● **Disposition particulière :**

Ne seront acceptés que les joueurs classés D dans les séries :-10 (né en 2007 et après)-11 ans (né en 2006 et après).

Ne seront acceptés que les joueurs D ou C2 dans les séries :-13 ans (né en 2004 et après), Ne seront acceptés que les joueurs D, C2 ou C1 dans les séries -15 ans (né en 2002 et après).

Pour les jeunes, simple et/ou double en poule. Pas de doubles mixtes.

REGLEMENTS GENERAUX DU TOURNOI

- ⇒ Le tournoi se déroulera suivant le règlement FBB et LFBB.
- ⇒ Tous les articles des dits règlements seront d'application et seront tous individuellement des mentions de l'invitation. En cas de manquement, la Commission Sportive sera autorisée à appliquer les règlements et les sanctions qui en découleraient pour chaque article de règlement ou mentions non respectés.
- ⇒ Les récréants ne peuvent s'inscrire au tournoi
- ⇒ Volants (à charge des joueurs): Volants Victor Maxima 78 et Mavis 300 jaune (en vente dans la salle)
- ⇒ L'inscription rend le paiement obligatoire même en cas de non- participation (sauf certificat médical) suivant ART. 112
- ⇒ Pas d'inscription dans une même discipline dans deux catégories différentes.
- ⇒ En fonction du nombre d'inscriptions, une discipline pourra être jouée en poule, annulée ou couplée à une série supérieure.
- ⇒ Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au J.A. ou au responsable anti-dopage, une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer ensuite auprès du Juge-Arbitre.
- ⇒ Tous les participants au tournoi acceptent le fait d'être pris en photo/vidéo (Art 109.4k).
- ⇒ Le joueur en s'inscrivant accepte le décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage
- ⇒ Une tenue réglementaire est exigée (C117 et C118).
- ⇒ Les documents justifiant l'absence (même partielle) sont à rentrer **uniquement** auprès de Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournois (jacques.vanhoudt@skynet.be – Rue des Cytises 29 à 4460 Grâce-Hollogne) dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après le tournoi.
- ⇒ Tout joueur inscrit au tournoi peut être appelé à arbitrer.
- ⇒ Il ne sera pas tenu compte des desideratas des joueurs pour la confection des horaires.
- ⇒ Les joueurs sont responsables de leur inscription. Toute erreur dans l'inscription sera à charge du joueur. Les inscriptions en double doivent être confirmées par les deux partenaires. Les paires complètes seront validées. Les joueurs en X seront réserves.
- ⇒ Les joueurs inscrits doivent être présents dans la salle ½ heure avant le début de chacun de leurs matches.
- ⇒ Les joueurs inscrits doivent être en ordre d'inscription comme joueur compétiteur pour le jour du tirage au sort. (C111).
- ⇒ Le joueur absent pour son premier match sans raison valable sera exclu du tournoi pour l'ensemble des disciplines auxquelles il était inscrit, même pour les tournois scindés.
- ⇒ Aucun joueur ne peut quitter la salle sans l'autorisation du juge-arbitre
- ⇒ Les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, le nom de leur coach.

- ⇒ Le tournoi est accessible aux joueurs non-amateurs (ART 510)
- ⇒ Estimation des tableaux pouvant évoluer (+/-) en fonction des inscriptions :
 - SM-10 : 8
 - SD -10 : 6
 - SM - 11 : 14
 - SD - 11 : 6
 - DM -11 : 8
 - DD -11: 6
 - SM - 13 : 32
 - SD - 13 :8
 - DM -13 : 16
 - DD -13: 6
 - SM - 15 : 28
 - SD - 15 : 15
 - DM -15 : 12
 - DD -15: 6

REGLEMENTS PARTICULIERS DU TOURNOI

- ⇒ Le comité organisateur se réserve le droit d'imposer une clôture anticipée dans une des catégories et/ou discipline si le nombre de participants devient trop important. .
- ⇒ Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi, avec l'accord du juge-arbitre.

Salutations sportives